

Communiqué de presse

Sécurité des aliments et qualité des produits de la mer : l'Anses et le Conseil régional Nord-Pas de Calais signent un protocole de coopération

A l'occasion de la Fête de la mer, l'Anses et le Conseil régional Nord-Pas de Calais, ont signé le 10 juillet 2015, un protocole de coopération, en présence de Frédéric Cuvillier, ancien Ministre, Député-Maire de Boulogne-sur-Mer, Pierre de Saintignon, 1^{er} vice-président du Conseil régional Nord-Pas de Calais, Olivier Barbarin, conseiller régional et Marc Mortureux, directeur général de l'Anses. L'objectif de ce protocole est de mettre en commun des moyens adaptés pour développer la recherche dans le domaine de la sécurité des aliments et la qualité des produits de la mer en région Nord-Pas de Calais.

Spécialisé sur les produits de la pêche et de l'aquaculture, le site de Boulogne-sur-Mer du Laboratoire de sécurité des aliments de l'Anses développe des méthodes de détection, de caractérisation et de quantification d'agents pathogènes (micro-organismes et parasites) et de contaminants chimiques présents dans les poissons, les coquillages et les crustacés. Il apporte à la décision publique une expertise scientifique sur la qualité et la sécurité sanitaire de ces denrées alimentaires.

Aujourd'hui, l'Anses et le Conseil régional Nord-Pas de Calais ont signé un protocole de coopération dans l'objectif de développer et de renforcer les moyens de la recherche en Région, en matière de qualité et de sécurité sanitaire des produits de la mer.

Ce protocole de coopération, particulièrement stratégique au regard des perspectives et objectifs du laboratoire, permet d'inscrire le site de l'Anses de Boulogne-sur-Mer dans un pôle d'excellence en recherche et marque également son ancrage dans son territoire.

Apporter un soutien régional à la recherche

Ce protocole vise à inscrire dans la durée les collaborations déjà engagées, tant avec l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) qu'avec le Conseil régional. L'objectif est de concrétiser un projet structurant, permettant à l'Anses de contribuer encore davantage à la dynamique régionale du projet Campus de la Mer, du pôle de compétitivité AQUIMER, et de futurs projets dans le cadre du CPER sur les recherches marines et littorales en Côte d'Opale sur l'étude du milieu marin, de ses ressources et de la qualité des produits aquatiques.

Ce soutien consistera notamment en une participation financière du Conseil régional pour l'accueil de doctorants, l'acquisition d'équipements ou de matériels dédiés à la recherche, l'échange de scientifiques de différents instituts, ou encore l'organisation d'événements scientifiques.

Les plateformes technologiques de l'Anses développées au niveau national seront quant à elles mises à disposition du Laboratoire de Boulogne-sur-Mer, et donc de la filière pêche, permettant de bénéficier des équipements technologiques les plus performants (séquençage haut débit, plateforme génomique haut débit, plateforme de spectrométrie de masse,...) pour investiguer des sujets d'intérêts tels que la résistance bactérienne aux antibiotiques, la qualité sanitaire des produits d'aquaculture ou encore l'impact potentiel sur la santé des microplastiques présents dans les produits aquatiques consommés.

L'Anses, continuera pour sa part, à investir scientifiquement sur son site de Boulogne-sur-Mer, notamment dans le cadre du projet partagé avec la Région et l'ULCO, forte des enjeux propres à la filière des produits de la pêche, des compétences mobilisées, et du dynamisme de l'ancrage territorial de son laboratoire.